

## Liste des rapports annuels depuis 1977

Légende: Le traité de juillet 1975, complété par le règlement financier général des Communautés, oblige la Cour des comptes à établir un rapport annuel après la clôture de chaque exercice et de s'assurer que ce rapport soit publié au Journal officiel des Communautés européennes, accompagné des réponses des institutions. Pour le 30 novembre la Cour doit transmettre son rapport annuel à l'autorité de décharge et aux autres institutions. Le rapport est un élément important de la procédure de décharge. Cette dernière est accordée par le Parlement européen sur recommandation du Conseil.

Source: CVCE.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

1/5

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/Liste\_des\_rapports\_annuels\_depuis\_1977-fr-49cd1cb0-8610-43b2-9d2e-

fdb81b8962f3.html

Date de dernière mise à jour: 13/08/2011

13/08/2011



## Liste des rapports annuels établis par la Cour des comptes depuis 1977

Titre	Publication	Remarques
1erRapport annuel relatif à	JO C 313 du	Premier rapport annuel de la Cour des comptes
l'exercice 1977 accompagné des réponses des institutions	30.12.1978	européenne. Il est divisé en deux parties: la première a trait à l'exécution du budget général des Communautés, la seconde concerne la gestion des quatre Fonds européens de développement, dont la Commission assure hors budget la gestion des comptes. (Les opérations financières de la CECA
	TO G 226 1	font l'objet d'un rapport distinct.)
2eRapport annuel relatif à	JO C 326 du	
l'exercice 1978 accompagné des	31.12.19/9	
réponses des institutions  3eRapport annuel relatif à	JO C 342 du	
l'exercice 1979 accompagné des		
réponses des institutions	51.12.1500	
4eRapport annuel relatif à	JO C 344 du	
l'exercice 1980 accompagné des		
réponses des institutions	31/12/13/31	
5eRapport annuel relatif à	JO C 344 du	
l'exercice 1981 accompagné des	31.12.1982	
réponses des institutions		
6eRapport annuel relatif à	JO C 357 du	
l'exercice 1982 accompagné des	31.12.1983	
réponses des institutions		
7eRapport annuel relatif à	JO C 348 du	
l'exercice 1983 accompagné des	31.12.1984	
réponses des institutions		
8eRapport annuel relatif à	JO C 326 du	
l'exercice 1984 accompagné des	16.12.1985	
réponses des institutions		
9eRapport annuel relatif à	JO C 302 du	
l'exercice 1985 accompagné des	27.11.1986	
réponses des institutions	TO C 222 1	
10eRapport annuel relatif à	JO C 336 du	
l'exercice 1986 accompagné des	15.12.1987	
réponses des institutions	IO C 216 do	
11eRapport annuel relatif à	JO C 316 du	
l'exercice 1987 accompagné des réponses des institutions	12.12.1988	
12eRapport annuel relatif à	JO C 312 du	
l'exercice 1988 accompagné des		
réponses des institutions	12.12.1303	
13eRapport annuel relatif à	JO C 313 du	
l'exercice 1989 accompagné des	12.12.1990	
réponses des institutions		
14eRapport annuel relatif à	JO C 324 du	



l'exercice 1990 accompagné des réponses des institutions	13.12.1991	
15eRapport annuel relatif à	JO C 330 du	
l'exercice 1991 accompagné des		
	15.12.1992	
réponses des institutions	TO C 200 1	
16eRapport annuel relatif à	JO C 309 du	
l'exercice 1992 accompagné des	16.11.1993	
réponses des institutions		
17eRapport annuel relatif à	JO C 327 du	
l'exercice 1993 accompagné des	24.11.1994	
réponses des institutions		
18eRapport annuel relatif à	JO C 303 du	Premier exercice pour lequel les dispositions du
l'exercice 1994 accompagné des	14.11.1995	traité de Maastricht obligent à changer la teneur et la
réponses des institutions	JO C 352 du	présentation des différents documents produits
Déclarations d'assurance (budget		annuellement par la Cour des comptes.
général et FED) relatifs à	50.12.1555	Puisque désormais:
,		_
l'exercice 1994		- la Cour doit établir une déclaration d'assurance et
		- la procédure de décharge inclut aussi les rapports
		spéciaux,
		la Cour décide de diffuser la déclaration d'assurance
		et un rapport spécial connexe en même temps que le
		rapport annuel, mais de manière distincte, de telle
		sorte que les trois documents peuvent être pris en
		considération pour la procédure de décharge avec
		les autres rapports spéciaux établis par la Cour
		depuis la procédure de décharge précédente.
		Le rapport annuel ne contient plus de chapitre
		général relatif à l'audit financier des recettes, des
		dépenses opérationnelles, de la comptabilité de la
		Commission et des comptes consolidés. Ces
		informations relèvent désormais de la déclaration
		d'assurance.
19eRapport annuel relatif à	JO C 340 du	
l'exercice 1995 accompagné des	12.11.1996	
réponses des institutions	JO C 395 du	
Déclarations d'assurance (budget		
général et FED) relatifs à		
l'exercice 1995		
20eRapport annuel relatif à	JO C 348 du	Rapport annuel à structure différente de celle des
l'exercice 1996, accompagné des		années précédentes. Il comprend deux volumes: le
réponses des institutions	- Volume I	premier contient les observations résultant de
- Rapport sur les activités	- Volume II	l'examen des recettes et des dépenses, le deuxième
relevant du budget général et des		contient les déclarations d'assurance.
6e et 7e FED		
- Déclarations d'assurance sur les		
activités relevant du budget		
général et des 6e et 7e FED		
21eRapport annuel relatif à	JO C 349 du	Rapport annuel à structure et contenu différents des
Zichrabbort aminer retain a	9003 <del>1</del> 3 au	rapport annucl a structure et contena uniterents des



1007	17 11 1000	L
l'exercice 1997: - Rapport sur les activités	17.11.1998	années précédentes: - le rapport relatif aux Fonds européens de
relevant du budget général,		développement, y compris la déclaration d'assurance
accompagné des réponses des		correspondante, est présenté séparément à la suite
institutions: Observations et		du rapport relatif au budget général;
Déclaration d'assurance		- la Cour ayant choisi de publier la plupart de ses
- Rapport sur les activités		résultats d'audit dans des rapports spéciaux, chaque
relevant des 6e et 7e FED:		chapitre, plutôt que d'énumérer les résultats détaillés
Observations et Déclaration		des diverses enquêtes, contient des observations de
d'assurance		nature générale et une synthèse des conclusions des
		travaux de contrôle qui ont été adoptés sous forme
		de rapports spéciaux depuis la parution du précédent
		rapport annuel.
22eRapport annuel relatif à	JO C 349 du	
l'exercice 1998:	3.12.1999	
- Rapport et déclaration		
d'assurance sur les activités		
relevant du budget général		
- Rapport et déclaration		
d'assurance sur les activités des		
6e, 7e et 8e FED	10.6.242.4	
23eRapport annuel relatif à l'exercice 1999:	JO C 342 du 01.12.2000	
- Rapport et déclaration	01.12.2000	
d'assurance sur les activités		
relevant du budget général		
- Rapport et déclaration		
d'assurance sur les activités des		
6e, 7e et 8e FED		
24eRapport annuel relatif à	JO C 359 du	
l'exercice 2000:	15.12.2001 et JO	
- Rapport et déclaration	C 92 du	
d'assurance sur les activités	17.04.2002	
relevant du budget général		
- Rapport et déclaration		
d'assurance sur les activités des		
6e, 7e et 8e FED	10.0557	
25eRapport annuel relatif à	JO C 295 du	
l'exercice 2001:	28.11.2002	
- Rapport et déclaration d'assurance sur les activités		
relevant du budget général - Rapport et déclaration		
d'assurance sur les activités des		
6e, 7e et 8e FED		
26eRapport annuel relatif à	JO C 286 du	La déclaration d'assurance étant devenue un élément
l'exercice 2002:	28.11.2003	de plus en plus important du rapport annuel de la
-Rapport et déclaration		Cour, elle figure pour la première fois dans le



d'assurance sur les activités		chapitre 1 du rapport.
relevant du budget général		
- Rapport et déclaration		Le regroupement des observations de la Cour
d'assurance sur les activités		relatives à la gestion budgétaire dans un chapitre
relevant des 6e, 7e et 8e FED		séparé (chapitre 2) constitue un autre changement.
		Les années précédentes, ces observations étaient
		présentées dans les différents chapitres traitant des
		recettes et des dépenses de l'Union européenne.
27eRapport annuel relatif à	JO C 293 du	
l exercice 2003:	30.11.2004	
-Rapport sur les activités		
relevant du budget		
-Rapport sur les activités		
relevant des 6e, 7e, 8e et 9e FED		
28eRapport annuel relatif à	JO C 301 du	
l exercice 2004:	30.11.2005	
-Rapport annuel sur l exécution		
du budget		
-Rapport sur les activités		
relevant des 6e, 7e, 8e et 9e FED		
29eRapport annuel relatif à	JO C 263 du	
l exercice 2005:	31.10.2006	
-Rapport annuel sur l exécution		
du budget		
-Rapport sur les activités		
relevant des 6e, 7e, 8e et 9e FED		
30eRapport annuel relatif à	JO C 273 du	
l exercice 2006:	15.11.2007	
-Rapport annuel sur l exécution		
du budget		
-Rapport sur les activités		
relevant des 6e, 7e, 8e et 9e FED		
31eRapport annuel relatif à	JO C 286 du	
l exercice 2007:	10.11.2008	
-Rapport annuel sur lexécution		
du budget		
-Rapport sur les activités		
relevant des 7e, 8e et 9e FED		